

Logistique sur le chantier

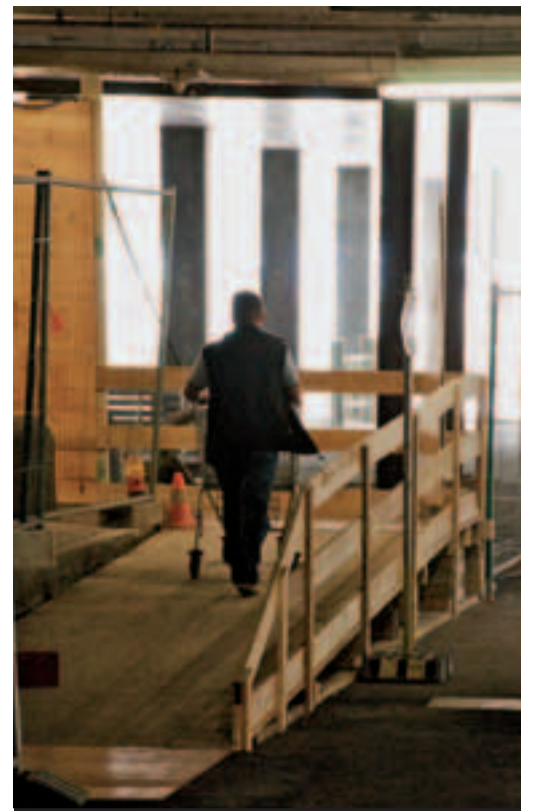


Français – Ce journal paraît également en allemand, italien et portugais.

SBV Schweizerischer Baumeisterverband
SSE Società Suisse des Entrepreneurs
SSIC Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impresaris-Constructurs



1 Accès sûrs pour personnes.



2 Voies de circulation pour les tiers.



3 Concept de stockage clair.



4 Livraison bien organisée.



5 Le contremaître instruit le grutier.



6 Empilage stable.



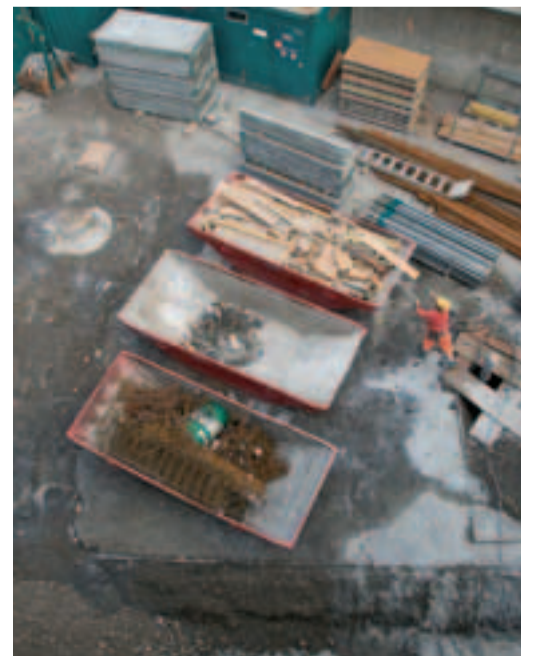
7 Voies d'accès sûres pour élingueurs.



8 Pas de mise en danger mutuelle.



9 Pas de gaz en sous-sol!



10 Une déchetterie pratique.

Renseignements

BST – Bureau pour la sécurité au travail de la SSE

Suisse Romande

Bureau pour la sécurité au travail de la SSE
Case postale 21
1000 Lausanne 22
Tél. 021 646 18 29
Fax 021 646 42 14
E-mail info@sse-srl.ch
Internet www.b-f-a.ch

Deutsche Schweiz

Beratungsstelle für Arbeitssicherheit des SBV
Weinbergstrasse 49
8042 Zürich
Tel. 044 258 82 31
Fax 044 258 83 21
E-Mail bfa@baumeister.ch
Internet www.b-f-a.ch

Svizzera Italiana

Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro della SSIC
Viale Portone 4
6501 Bellinzona
Tel. 091 825 54 23
Fax 091 825 75 38
E-mail ucsl@ssic-ti.ch
Internet www.b-f-a.ch

Prestations

La Société Suisse des Entrepreneurs SSE dispose d'un bureau pour la sécurité au travail BST avec siège à Zurich et filiales à Lausanne et Bellinzona. Les activités du BST sont régies par un contrat entre la SSE et la Suva. Les prestations du BST se concentrent sur trois domaines: **Conseils, Formation, Publications.**

Les prestations du BST s'adressent à toutes les entreprises du secteur principal de la construction et sont en principe gratuites.

Publications sur ce thème

- BST-INFO 24: Chaque chose à sa place. Commande au shop SSE.
- BST-INFO 36/2: Postes de travail et passages. Commande au shop SSE.
- BST-INFO 38: Trébucher et tomber. Commande au shop SSE.
- Signalisation de sécurité. Suva N° de commande 44007.F
- Faux-correct – Situations sur les chantiers.
Suva N° de commande 11043 D/F/I
- Napo sur le chantier. Vidéo. Suva N° de commande DVD 353.D/F/I

Commande

Commande BST-INFO: Shop SSE,
sbvshop@baumeister.ch, Tél. 044 258 82 92

Commande publications Suva:
www.suva.ch/waswo, Tél. 041 419 58 51

Règles de base pour la logistique sur le chantier

- 1 Des voies de circulation séparées pour les personnes et le matériel empêchent les goulets, les chutes et les situations dangereuses.
- 2 Les personnes extérieures doivent être maintenues éloignées du chantier. Ceci peut être réalisé par des voies de circulation bien délimitées et maintenues propres.
- 3 Le contremaître met en place un concept clair pour le stockage du matériel. Il l'explique au grutier.
- 4 Les livraisons doivent être organisées et sûres. Il faut définir des espaces spécifiques, les marquer et les maintenir libres.
- 5 Le contremaître détermine quel matériel doit être livré quand. Le grutier doit en être informé afin de pouvoir déposer la marchandise à la place convenue.
- 6 Le matériel doit être empilé de manière stable. Les piles hautes ou instables peuvent facilement basculer. Il y a alors danger que les autres piles soient entraînées (effet domino).
- 7 Pour les élingages en hauteur, l'élingueur doit avoir un moyen d'accès. Ceci est aussi valable pour le stockage sur un baraquement.
- 8 Lorsque plusieurs entreprises interviennent dans un espace restreint, il doit y avoir des discussions afin de réduire les mises en dangers mutuelles.
- 9 Le stockage de produits chimiques et marchandises dangereuses doit faire l'objet d'une attention particulière. Des bouteilles de gaz ne doivent jamais être stockées en sous-sol, le gaz s'y accumule car il est plus lourd que l'air, ce qui provoque des dangers d'explosion. Pensez aussi à une bonne ventilation.
- 10 Une déchetterie bien organisée et des bennes faciles d'accès facilitent le travail, limite les coûts d'élimination et contribuent à l'ordre sur le chantier.